

# Relations équitables avec les fournisseurs

- Les fournisseurs sont sélectionnés sur des critères objectifs tels que la qualité, le prix et la solidité financière.
- Les pratiques commerciales déloyales, comme l'exploitation d'une position dominante, sont interdites.

---

Revision #1

Created 2025-01-06 15:46:07 UTC

Updated 2025-01-06 15:46:36 UTC